

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: GERMICIDAN IODES

Type(s) de produit: TP03 - Hygiène vétérinaire

Numéro de l'autorisation: FR-2019-0036

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0013217-0007

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	4
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	4
2.2. Type de formulation	4
3. Mentions de danger et conseils de prudence	5
4. Utilisation(s) autorisée(s)	5
5. Conditions générales d'utilisation	7
5.1. Consignes d'utilisation	7
5.2. Mesures de gestion des risques	8
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	8
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	8
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	8
6. Autres informations	9

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

GERMICIDAN IODES
DESINTEC FI-JODES

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	HYPRED SAS
	Adresse	55, boulevard Jules Verger 35803 DINARD France
Numéro de l'autorisation	FR-2019-0036 1-5	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0013217-0007	
Date de l'autorisation	29/04/2019	
Date d'expiration de l'autorisation	28/03/2029	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	HYPRED SAS - KERSIA Group
Adresse du fabricant	55, Boulevard Jules Verger - BP10180 35803 DINARD France
Emplacement des sites de fabrication	HYPRED SAS - KERSIA Group - 55, Boulevard Jules Verger - BP10180 35803 DINARD France
	HYPRED SAS – KERSIA Group - Zone Industrielle Le Roineau 72500 VAAS France
	KERSIA DEUTSCHLAND GmbH - OBERBRÜHLSTRAÙE 16-18 87700 Memmingen Allemagne
	KERSIA DEUTSCHLAND GmbH Marie-Curie-StraÙe 23 53332 Bornheim – Sechtem Allemagne
	KERSIA POLSKA SP. Z O.O. NIEPRUSZEWO, KASZTANOWA 4 64320 Buk Pologne
	KERSIA IBERICA S.L Pol. Miguel Eguía C/Zarapuz s/n 31200 ESTELLA – NAVARRA Espagne
	KERSIA Italia s.r.l. - Strada Montodine-Gombito Loc. Cà Nova 26010 Ripalta Arpina CR Italie
	KERSIA AUSTRIA GmbH - PFONGAUERSTRAÙE 17 5202 NEUMARKT AM WALLERSEE Autriche
	Kilco Holdings Ltd – KERSIA Group - Broomhouses 2 Industrial Estate, Old Glasgow Road DG11 2SD LOCKERBIE Royaume-Uni
	Kilco (International) Ltd – KERSIA Group - 1A Trench Road Mallusk, Newtownabbey BT36 4TY CO ANTRIM Irlande
	Medentech Ltd – KERSIA Group - Clonard Road Y35Y7WY WEXFORD Irlande
	SOPURA – KERSIA Group - Parc Paysager de Tyberchamps 14 7180 SENEFFE Belgique
	SOPURA Quimica – KERSIA Group - Pol. Ind. “ La Canaleta “ - Avinguda Júpiter nº 7 25300 TARREGA (LLEIDA) Espagne
	Holchem Laboratories Ltd – KERSIA Group - Gateway House, Pilsworth Road, Pilsworth Industrial Estate BL9 8RD Bury Royaume-Uni

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	COSAYACH : SCM Cía. Cosayach Minera Negreiros, Rut. N°96.625.710-5
Adresse du fabricant	Terrenos de Elena S/N Huara, Región de Tarapacá Chili
Emplacement des sites de fabrication	Extrait de la mine à : S.C.M. Cía. Minera Negreiros, S.C.M. Cosayach Soledad. Rafiné à : S.C.M. Cía. Minera Negreiros. Pozo Almonte Chili

Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	ACF MINERA SA
Adresse du fabricant	San Martín 499 Iquique Chili
Emplacement des sites de fabrication	Faena Lagunas KM. 1.722 Ruta A-5, Pozo Almonte Chili

Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	SOCIEDAD QUIMICA y MINERA SA
Adresse du fabricant	Los Militares 4290 SANTIAGO DE CHILE Chili
Emplacement des sites de fabrication	Nueva Victoria (NV) Route 5 North, Km 1925 Pozo Almonte Chili
	Pedro de Valdivia (PV) Route B 180 Antofagasta Chili

Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	Nihon Tennen Gas Development Co., Ltd
Adresse du fabricant	661 Mobarra 297-8550 Mobarra City, Chiba Japon
Emplacement des sites de fabrication	Chiba Plant, 2508 Minami Hinata 299-4205 Shirako-Machi, Chosei-Gun, Chiba Japon

Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	ISE CHEMICALS CORPORATION
Adresse du fabricant	3-1, Kyobashi 1-Chome, CHUO-KU - TOKYO Japon
Emplacement des sites de fabrication	Shirasato Plant 3695 Kitaimaizumi, Oamishirasato City, Chiba Japon
Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	ATACAMA MINERALS SCM
Adresse du fabricant	Coronel Pereira No 72 Of. 701 Las Condes Santiago Chili
Emplacement des sites de fabrication	Atacama Minerals SCM Aguas Blancas Facility Antofagasta Chili

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	2
Acide phosphorique	Acide orthophosphorique	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	9
Acide carboxylique Laureth-11	Polyethylene glycol carboxymethyl dodecyl ether	Substance non active	27306-90-7		6,56
Butyl diglycol	2-(2-Butoxyethoxy)ethanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	6
Alcohols, C12-15-branched and linear, ethoxylated propoxylated	-	Substance non active	120313-48-6		2
Isotridecanol, ethoxylated	Poly(oxy-1,2-ethanediyl), α -tridecyl- ω hydroxy-, branched	Substance non active	69011-36-5		0
1-Decanol, ethoxylated (8 EO)	1-Decanol, ethoxylated	Substance non active	26183-52-8		0

2.2. Type de formulation

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Peut être corrosif pour les métaux.
 Provoque une irritation cutanée.
 Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
 Se laver soigneusement après manipulation.
 Porter .
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:Laver abondamment à l'eau.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 En cas d'irritation cutanée:Consulter un médecin.
 Appeler immédiatement .
 Enlever les vêtements contaminés.Et les laver avant réutilisation.
 Éviter le rejet dans l'environnement.
 Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfection des enclos par spray manuel – Professionnel

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: -
 Nom commun: Bactéries
 Stade de développement: -

Nom scientifique: -
 Nom commun: Levures
 Stade de développement: -

Nom scientifique: -

	Nom commun: Virus Stade de développement: -
Domaine d'utilisation	Intérieur
	Intérieur Désinfection des surfaces non poreuses dans les locaux d'élevage de truies, de porcs à l'engraissement et de volailles (poules pondeuses, poulets de chair, dindes, canards et oies)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation manuelle Description détaillée: Pulvérisation manuelle
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Bactéries: dilution à 1% v/v - temps de contact: 30 min Levures: dilution à 1 % v/v - temps de contact: 60 min Virus: dilution à 2% v/v - temps de contact: 60 min Dilution (%): Bactéries: dilution à 1% v/v Levures: dilution à 1 % v/v Virus: dilution à 2% v/v Nombre et fréquence des applications: Bactéries: dilution à 1% v/v - temps de contact: 30 min Levures: dilution à 1 % v/v - temps de contact: 60 min Virus: dilution à 2% v/v - temps de contact: 60 min Fréquences d'application: Truies en enclos individuels: 8 fois/an Truies en groupes: 1 fois/an Porcs à l'engraissement: 2 fois/an Poules pondeuses 1 fois/an Poulets de chair: 1 à 8 fois/an Dindes: 2 fois / an Canards: 10 fois / an Oies: 2 fois/an
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon (HDPE) : 1-35 kg Baril (HDPE) : 35-240 kg Conteneur IBC (HDPE) : 1000 kg

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Ne pas appliquer sur des surfaces destinées à l'alimentation des animaux de rente.
- Appliquer uniquement dans des bâtiments vides, en l'absence d'animaux
- Attendre le séchage complet des surfaces avant de faire ré-entrer les animaux
- Appliquer le produit uniformément en quantité suffisante afin que les surfaces restent mouillées pendant 5 minutes.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 5

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 5

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 5

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 5

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH).
 - Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées
- 1) Décanter ou pomper le produit concentré et diluer avec de l'eau pour obtenir une solution à 1% (bactéries et levures) ou à 2% (virus).
 - 2) Remplir le réservoir du pulvérisateur à dos (pulvérisation à basse pression) avec la dilution.
 - 3) Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.
 - 4) Appliquer le produit uniformément sur les surfaces à désinfecter de telle façon que cette surface reste humide pendant le temps de contact préconisé. Laisser la surface sécher.
 - 5) Après la désinfection, vider le réservoir, et nettoyer le réservoir et l'équipement de pulvérisation en les rinçant avec de l'eau.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

-

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriées.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C
- Durée de vie de 18 mois.
- Conserver dans l'emballage d'origine
- Conserver dans un container non corrosif avec un revêtement intérieur résistant.

6. Autres informations

-